

Kinshasa, 30 juin 2004

**MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT A LA NATION A L'OCCASION
DU 44^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE**

Mes Très Chers Compatriotes,

Une fois encore, comme chaque année, à la même date, je voudrais m'adresser à vous, à l'occasion de la célébration des 44 ans de notre indépendance.

En commémorant ce temps fort, je voudrais saluer la mémoire de nos aïeux, martyrs et héros des luttes d'indépendance et de réveil de la conscience nationale, qui' ont versé de leur sang et consenti au sacrifice suprême, pour que vive la République démocratique du Congo, debout et digne, face à l'Histoire.

En souvenir de tous ces Pères de notre indépendance, ayons le courage et la force de préserver l'unité de la nation et de consolider l'indépendance politique et économique du pays.

Je m'adresse à vous, aujourd'hui, dans un contexte tout particulier, soit pratiquement une année, jour pour jour, après la mise en place des institutions de la transition et dans un climat où la nation doit faire face aux menaces que représente, à l'Est du pays, la persistance de la violence et de la tension.

Certes, d'aucuns estiment que l'heure n'est peut-être pas encore aux bilans. Toutefois, douze mois après l'installation des institutions de la transition, faut-il pour cela ne pas rappeler l'état d'esprit, marqué de confiance et d'optimisme, avec lequel nous avons amorcé la transition en nous fixant comme objectifs fondamentaux:

- La réunification du pays;
- La restauration de la paix et de l'unité nationale;
- La formation d'une armée nationale intégrée;
- La sauvegarde de l'intégrité territoriale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ;
- L'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes.

A la lumière de ces objectifs prioritaires, les réalisations remarquables ont été enregistrées, même si, ça et là, les efforts sont encore nécessaires pour rencontrer les espérances et les attentes du peuple.

Certes, eu égard au programme du Gouvernement de Transition tel que présenté à la nation, devant les Députés et Sénateurs, certaines étapes ont été franchies. Il en est ainsi des progrès accomplis sur la voie du pluralisme politique et de la consolidation d'un Etat de Droit, avec :

- La promulgation de la Loi sur les partis et regroupements politiques;
- La nomination des commandants des régions militaires;
- Des avancées dans la libre circulation des personnes et des biens sur toute l'étendue du territoire national notamment avec la réouverture du trafic sur le fleuve Congo, le rétablissement des vols aériens, aujourd'hui avec l'arrivée à Kindu du train en provenance de Lubumbashi qui ne circulait plus depuis 1998 ;
- La mise en place dans la territoriale, avec comme point culminant, la Conférence sur l'Ituri;
- La nomination des Administrateurs de ce District constitue un pas important dans le processus de pacification et d'élimination de la tension et de la violence qui ont longtemps ensanglanté cette contrée du territoire national;
- La mise en place des structures en vue d'une contribution efficace à l'organisation de la conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la région des Grands Lacs;
- La poursuite et le renforcement de la libéralisation de l'économie avec la stabilisation de l'environnement macro-économique qui s'est répercuté sur la stabilité des prix et de notre monnaie.

C'est dans ces circonstances caractérisées par l'amélioration sensible des indicateurs macro-économiques et des progrès concernant le respect des règles de bonne gouvernance, qu'une partie importante de la dette extérieure de notre pays a été annulée.

De manière générale, nonobstant certains comportements réfractaires et des actions nocives des partisans du chaos et de l'instabilité, grâce à la vigilance, la bravoure et l'abnégation de la population, le pays est désormais engagé, de manière irréversible, sur le chemin de la paix et du redressement national. En dépit de ces avancées, nous ne pouvons totalement nous satisfaire du bilan de la transition.

En effet, il est des secteurs où l'action gouvernementale n'a pas atteint les performances attendues. C'est, notamment, le cas de la réforme des entreprises publiques, de la prise en charge des couches les plus défavorisées de la population sur le plan social et économique et de la restructuration et de l'intégration harmonieuse de l'armée.

Par ailleurs, l'Assemblée Nationale et le Sénat, malgré le travail remarquable abattu dans la production législative, devraient, me semble-t-il, s'investir davantage pour rattraper le retard pris dans la mise en place de l'arsenal législatif destiné à régir l'organisation des élections et à doter les institutions d'appui à la démocratie d'une assise juridique.

Sur le front social et économique ainsi que dans le domaine de la réhabilitation et de la reconstruction des infrastructures, la situation demeure préoccupante: les infrastructures éducatives et de santé, les voies de desserte et de transport demeurent dans un état de délabrement.

A tous ces fléaux s'ajoutent, pour les populations de l'Est en particulier, le climat d'insécurité, de tension et de violence, exacerbées par les rivalités inutiles et les clivages

imaginaires et artificiels ainsi que le désordre propagé par des inciviques incités et soutenus ouvertement par certains pays voisins.

Face à ces contretemps, la frustration de notre population est à la mesure des aspirations non rencontrées. Le désarroi et l'angoisse qui se lisent dans le regard de la jeunesse confrontée au désœuvrement et à l'incertitude de l'avenir, en sont une illustration.

C'est pour faire face à cette situation et insuffler un nouvel espoir à notre peuple que j'avais dressé une Feuille de route de la Transition, qui sert de ligne directrice dans la conduite des affaires de l'Etat durant la période conduisant à l'organisation des élections libres et transparentes. Depuis lors, les principales institutions de la transition ont imprimé à leur action un rythme nouveau et qui suscite de l'espoir et permet de programmer la tenue des élections dans le délai imparti par la Constitution.

Chers Compatriotes,

Certes, pour sortir le pays du danger de la balkanisation, du désordre politique et de la confusion engendrée par la guerre, le schéma communément appelé 1+4, même s'il paraît rare dans la typologie classique des institutions politiques, était celui qui rapprochait le mieux les vues des parties au dialogue.

Il importe donc, dans toutes les critiques émises pour une meilleure architecture institutionnelle, de ne pas oublier les conditions particulières dans lesquelles les parties au dialogue inter-congolais étaient parvenues péniblement à s'accorder sur la configuration institutionnelle de la transition. Ce schéma, consacrait la volonté des uns et des autres à privilégier le dialogue et l'esprit du consensus dans la conduite des affaires de l'Etat durant cette période.

La réussite ou l'échec de la transition dépendent ainsi et particulièrement de la bonne foi des acteurs politiques et de leur volonté à respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord Global.

Et, c'est dans cet esprit qu'en ma qualité de garant de l'intérêt général et du bon fonctionnement des institutions de l'Etat, j'ai abordé la transition, avec confiance et optimisme.

Aujourd'hui, cependant, l'expérience des douze mois passés montre malheureusement que certains acteurs de la transition n'ont pas fait preuve du même degré de bonne foi et de confiance mutuelle.

Malgré cela, la marche irréversible du processus de paix vers la réalisation des objectifs que nous nous sommes assignés va se poursuivre.

C'est pourquoi, désormais, mon action consistera davantage à amener toutes les institutions de la transition, sans exclusive, à s'acquitter convenablement de leurs responsabilités respectives.

En vue de rencontrer ce souci d'efficacité et de dynamisme, un réaménagement technique du Gouvernement s'impose, dans le plus bref délai. J'exhorte donc vivement les vice-Présidents et les membres du Gouvernement ainsi que les responsables des autres institutions de la transition à faire preuve de plus d'ardeur et de rigueur dans l'accomplissement des charges qui leur sont confiées.

Chers Compatriotes,

Les actes et actions des acteurs de la transition doivent s'inscrire dans les priorités ci-après:

1. Il s'agit en premier lieu de parachever le rétablissement effectif de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, tout en persévérant dans les efforts de pacification et de réconciliation nationale, en s'attaquant en priorité aux poches de tension, de violence et d'instabilité, en particulier en Ituri, au Kivu et dans d'autres contrées à l'Est du pays.

A cet égard, la récente mise en place dans la territoriale nous en donne les moyens politiques et institutionnels. Les dernières nominations au sein de la police, au niveau et provincial, sont destinées à renforcer et maximiser les efforts de l'Etat dans ce domaine.

Désormais, peut ainsi s'opérer une plus grande mobilisation de toutes les forces vives, sous l'impulsion des autorités civiles, militaires et sécuritaires, dans les initiatives locales de pacification et de consolidation d'une culture de tolérance et de coexistence harmonieuse.

Dans cette optique, je voudrais souligner à quel point le gouvernement, l'ensemble des institutions de la transition et la nation tout entière ont un devoir de solidarité envers les régions et localités qui ont été particulièrement affectées par la guerre. C'est pour répondre à toutes ces préoccupations, que les Conseils de Ministres et certaines réunions du gouvernement doivent désormais se tenir à l'intérieur du pays.

2. Il s'agit aussi de mettre fin aux lenteurs dans les travaux de l'Assemblée Nationale et du Sénat et dans la dynamique des réformes, des restructurations et des impulsions attendues de la part du gouvernement et de l'ensemble des structures de l'Etat.

Cela suppose entre autres, la mise en place rapide de toutes les conditions propices au bon fonctionnement des institutions d'appui à la démocratie. Cela implique aussi l'élaboration et l'adoption rapide des dispositifs législatifs et juridiques en vue de la tenue des élections conformément aux délais prévus.

De même, l'élaboration et l'adoption des lois relatives à certaines questions et institutions essentielles de l'Etat, telles que la magistrature, le recensement et la nationalité, méritent célérité.

C'est en résorbant ce retard que les options et orientations fondamentales du projet de Constitution du pays, après la transition, pourront être levées.

3. Il s'agit également et tout particulièrement d'accélérer et amplifier les efforts de brassage et de mise en place d'une armée restructurée et intégrée.

Ainsi, au-delà de la redynamisation des structures et instances militaires et sécuritaires existantes, il s'agit notamment d'envisager tous les mécanismes et initiatives qui permettraient de donner un élan décisif à l'intégration et la restructuration des forces armées et l'accomplissement du DDR.

En effet, la Loi sur la Défense et les Forces Armées vient d'être adoptée par le Parlement, la Commission d'avancement en grade ayant déposé ses conclusions, la nomination de l'Auditeur Général renforcera la discipline au sein de l'armée qui doit demeurer apolitique en toutes circonstances. Tout ceci contribuera à créer, au sein de l'armée un climat qui renforcera le patriotisme et le dévouement au service de la Nation.

C'est ici le lieu de renouveler les sentiments de gratitude de la nation ainsi que mes félicitations aux Forces Armées qui sont activement mobilisées et engagées sur le champ des opérations en vue de rétablir pleinement l'ordre et la sécurité.

4. Il s'agit, en outre, de persévérer, de manière concomitante avec la redynamisation et le renforcement de l'outil diplomatique, dans les efforts de dialogue, de coopération et de normalisation des relations avec les pays voisins.

Dans ce secteur, des avancées significatives ont été réalisées. Cette politique de rapprochement et de restauration des relations de confiance réciproque, se poursuivra dans le cadre de la conférence régionale sur la paix, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs.

Toutefois cette volonté de dialogue ne saurait nous dispenser, bien au contraire, du devoir de mettre tous les moyens en œuvre pour répondre de manière appropriée à ceux qui nourrissent des visées hégémoniques et cherchent à installer la tension et l'instabilité dans notre pays. En collaboration avec la Mission des Nations Unies au Congo, le renforcement des troupes déployées à l'Est de notre pays permettra de nettoyer les éléments résiduels appartenant à ces groupes et à tous les autres groupuscules qui cherchent à torpiller le processus de paix.

5. La poursuite des efforts de réhabilitation et de reconstruction des infrastructures, de même que l'amélioration des conditions sociales et économique. Ces efforts de reconstruction et de redressement économique et social doivent être poursuivis et menés à terme, tout en veillant à combattre, sans complaisance, des actes de mauvaise gestion et de dilapidation, de corruption et d'abus de pouvoir.

6. Enfin, la mise en place de l'ensemble des conditions requises pour l'organisation d'élections libres et transparentes dans les délais impartis:

La Loi portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Electorale Indépendante ayant été promulguée le 5 juin 2004, il est devenu impérieux de procéder à la désignation et l'installation de tous les membres de la Commission Electorale Indépendante ainsi que des bureaux de représentation à l'intérieur du pays.

Afin de donner une impulsion décisive aux activités de la Commission Electorale et progresser dans les préparatifs en vue de l'organisation des élections, une session

extraordinaire de l'Assemblée Nationale, dès ce mois de juillet 2004 s'avère nécessaire.

Mes Chers compatriotes,

Mes exhortations inlassables relatives à l'urgence de faire aboutir la transition traduisent ma conviction profonde face aux exigences même d'une cohérence politique et de la nécessité d'une réelle convergence patriotique pour préserver l'unité du pays, rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national, consolider notre indépendance politique et jeter des bases solides de la reconstruction et du progrès dans le développement.

Face aux défis majeurs de restauration de la paix, aux exaspérations sociales et aux souffrances de la population, nous avons le devoir de puiser dans le souvenir des drames de notre histoire, l'énergie du dépassement, le dynamisme pacificateur de nos antagonismes et contradictions, et la confiance en l'avenir.

Chers Compatriotes,

Nous sommes un peuple profondément uni, un peuple épris de paix et de justice, c'est pourquoi, en commémorant cette fête de notre indépendance nationale, demain dans la méditation, je voudrais lancer un appel solennel afin que nous ne tombions dans le piège de la stigmatisation et de l'intolérance, de la haine et de la division qui sont les abîmes où les ennemis de notre peuple et de notre pays cherchent à nous attirer.

Quelles que soient les circonstances, le peuple congolais doit demeurer solidaire dans les épreuves et face à l'adversité, comme aux jours heureux.

Puissent la détermination de tous les pionniers de notre indépendance et la bravoure démontrée par tous les défenseurs des valeurs démocratiques, nous servir de modèle dans le but de maintenir allumée la flamme nationale sans laquelle nous ne pourrions reconstruire un pays plus beau qu'avant.

Que Dieu bénisse et protège la République Démocratique du Congo.

Je vous remercie.